

OBJET / GAIA

**Commission  
spéciale de  
Délégation de  
Service Public  
(DSP) :  
désignation  
membres**

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :  
DEIALDIAREN DATA :**  
4 juin 2020  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 28  
hor zirenak:

Nombre de votants / 29  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 11 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le onze juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des sports, en séance publique, sous la présidence de Madame **Eliane AIZPURU**, première adjointe.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepont-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Christian Devèze, Maire.

Procuration / Ahalordea : M. Christian Devèze à Mme Eliane Aizpuru.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aizpuru propose au Conseil municipal de créer une commission spéciale de Délégation de Service Public (DSP) et de désigner ses membres, dans les mêmes conditions que pour la commission d'appel d'offres,

Vu l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission spéciale DSP.

La liste « Unis pour Cambo » présente :

M. Jean-Noël Magis, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Eliane Aizpuru, M. Didier Irastorza, membres titulaires ;

Mme Yolande Huguenard, Mme Christiane Hargain-Desperies, Mme Maud Gastigard, Mme Véronique Cadepond-Larronde, membres suppléants ;

La liste « Nahi Dugun Herria » présente :

M. Philippe Bacardatz membre titulaire ;

M. Jean-Paul Alaman membre suppléant ;

Il est ensuite procédé au vote secret ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 29

Suffrages exprimés : 29

A la suite de l'attribution des sièges au quotient puis au plus fort reste, la liste « Unis pour Cambo » obtient quatre sièges et celle de « Nahi Dugun Herria » un siège.

Sont ainsi déclarés élus pour faire partie de la commission DSP, avec l'autorité habilitée à signer la délégation de service public :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Noël MAGIS	Mme Yolande HUGUENARD
M. Jean-Paul EYHERACHAR	Mme Christiane HARGAIN-DESPERIES
Mme Eliane AIZPURU	Mme Maud GASTIGARD
M. Didier IRASTORZA	Mme Véronique CADEPOND-LARRONDE
M. Philippe BACARDATZ	M. Jean-Paul ALAMAN

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza